

pauvreté exige la participation de toutes les disciplines. J'espère que vous aurez l'occasion d'entendre, comme je ne doute pas que vous en aurez l'occasion au cours des séances du Comité, les représentants des autres disciplines afin d'avoir une meilleure idée de ce qu'elles peuvent contribuer.

Le sénateur Carter: Dans votre mémoire, vous semblez dire que les programmes de bien-être ne parviendront pas à résoudre ce problème, ce qui veut dire que nous devons trouver le moyen d'amener un plus grand nombre de ces personnes à participer à la production. Vous avez parlé du gaspillage économique que représentent ces gens qui n'y participent pas. Sur le graphique, vous nous avez indiqué les 600,000 familles qui sont pauvres parce qu'elles n'ont pas l'éducation ou la compétence voulue. Je me demande donc s'il n'est pas trop tard pour amener ces personnes à participer à la production. Nous entrons maintenant dans l'ère post-industrielle au cours de laquelle le nombre d'emplois disponibles pour ce groupe diminuera, même si nous leur donnons une éducation ou que nous leur permettons d'acquérir des compétences. Est-il, par conséquent, valable d'insister sur cet aspect de la solution? Est-ce qu'il n'est pas déjà trop tard pour cela?

M. McQueen: Il faut évidemment étudier chaque cas en particulier. Je dirais deux choses à ce sujet. Le nombre total de familles sur les graphiques est plutôt de l'ordre de 900,000. J'insiste sur le fait que les graphiques ne représentent pas un effort pour démontrer que la pauvreté est causée par tel ou tel facteur en particulier. Les graphiques portent sur les caractéristiques des pauvres; ils nous disent que la plupart des pauvres n'ont qu'une éducation élémentaire ou moins, ou pas d'éducation du tout. Je ne crois pas qu'il soit valable, cependant, d'en conclure que la pauvreté de ce groupe découle du fait que ces personnes sont sans éducation. Les causes en sont beaucoup plus compliquées et obscures. Il est évident que ces politiques adoptées pour la lutte contre la pauvreté en vertu desquelles on s'efforce de développer et de relever leur potentiel de revenu ne réussiront que s'il existe un potentiel réel. Pour certaines personnes plus âgées de la population active, il est certain qu'il est beaucoup plus difficile d'acquérir une nouvelle compétence. Ce n'est pas du tout impossible, mais beaucoup plus difficile. Il est plus difficile d'amener ces personnes au point où leur potentiel de revenu sera réel, c'est-à-dire qu'elles correspondent à la demande de main-d'œuvre sur le marché du travail. Il se peut fort bien qu'à l'égard de ce groupe, il serait préférable de penser plutôt en termes de maintenir le niveau de revenu d'une façon ou d'une autre, et notamment par les paiements de transfert. Toutefois, si vous considérez les enfants de ces familles, c'est tout autre chose. Les adolescents présentent un plus grand potentiel de revenu, et il faudrait insister davantage,

dans leur cas, sur des aspects comme l'éducation, la formation, l'épanouissement de la personne et le développement.

Une des choses que nous avons apprises au cours de notre travail dans ce domaine, bien qu'il ait été de courte durée, c'est qu'il est impossible d'établir des lignes de partage claires et définitives. Il est impossible de faire le partage clair et définitif entre ce qui relève de l'assistance sociale et ce qui n'en relève pas, entre maintenir le niveau de revenu et les autres façons de lutter contre la pauvreté. Les deux travaillent de paire. Permettez-moi de vous donner un exemple. Dans le cas d'une famille dont vous désirez permettre à certains membres de suivre des cours de recyclage de façon à ce que leur compétence corresponde à la demande du marché du travail, il sera peut-être nécessaire, cependant, d'assurer cette famille d'un niveau de revenu constant avant de pouvoir le faire. Si vous n'assurez pas la famille d'un revenu constant, il est possible qu'ils ne pourront pas participer au programme de recyclage. Ce genre de situation se présente très souvent, où il faut, dans des proportions diverses, maintenir quelque peu le niveau de revenu de la famille ou autre chose.

Le sénateur Carter: Je ne vous comprends pas très bien. Vous dites qu'environ 20 p. 100 de la population vit en-deçà du seuil de la pauvreté. Admettons que 10 p. 100 soient des personnes âgées sur qui le marché du travail ne compte plus. Comment allons-nous éviter le gaspillage économique à moins que nous puissions les amener à participer à la production? Et je ne vois pas comment nous pouvons les amener à participer s'il n'y a pas d'emplois.

M. McQueen: Votre remarque est extrêmement valable et importante, et j'aurais peut-être dû insister davantage sur cet aspect au cours de mon exposé préliminaire ce matin. Lorsqu'on s'attaque à la pauvreté, les résultats dépendent de la situation économique en générale. C'est-à-dire qu'à moins qu'elle soit saine et présente une expansion économique et un niveau élevé d'emploi, il serait impossible d'attendre des résultats plus que médiocres des dispositifs de lutte contre la pauvreté. Il est extrêmement important que le nombre d'emplois offerts par l'économie soit suffisamment élevé. Il ne faut jamais l'oublier.

Le sénateur Carter: En tant que pays exportateur, le Canada doit concurrencer et faire face à une très forte concurrence de la part des États-Unis et des pays dont la structure des salaires est moins élevée et qui jouissent de beaucoup d'autres avantages. Comment pouvons-nous concurrencer sans recourir le plus possible à l'automatisation? Et plus nous recourons à l'automatisation, plus le nombre d'emplois disponibles diminue.

M. McQueen: Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, monsieur le sénateur. L'expérience a démontré,